

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

**EXPÉRIENCES HIVERNALES DE
MONTRÉAL**



CONTEXTE

- Ce projet a vu le jour à la suite des deux consultations de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens de la Ville de Montréal (aujourd'hui Transport et environnement) qui ont eu lieu en 2006 et 2008
- Nous avons proposé notre projet à la Division de l'unité de la propreté et du déneigement (aujourd'hui le Service de concertation des arrondissements) de la Ville de Montréal

MEMBRES DU COMITÉ

- **Ex aequo**
- **RAAMM** (Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain)
- **RUTA** (Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal)
- **TCAIM** (Table de concertation des aînés de l'île de Montréal)
- **Service de concertation des arrondissements de la Ville de Montréal**

OBJECTIF GÉNÉRAL VISÉ

- Ce projet vise à faire appliquer le concept d'accessibilité universelle au déneigement dans tous les arrondissements de la Ville de Montréal.

VISION DE LA VILLE DE MONTRÉAL DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

« L'accessibilité universelle touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous les citoyens.

Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population. »

DONNÉES STATISTIQUES

L'Institut de la Statistique du Québec indique que 33% des Québécois de 15 ans et plus déclarent avoir une incapacité persistante (durée d'au moins six mois).

Type d'incapacité	Taux d'incapacité
Agilité	15,2%
Mobilité	13,2%
Audition	7,4%
Mémoire	5,3%
Apprentissage	4,8%
Vision	4,6%
Parole	1,5%
Intellectuelle	1,0%
Indéterminée	3,6%

Gravité	Taux d'incapacité
Légère	22,6%
Modérée	7,2%
Grave	3,5%
Total	33,3%

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, PARTICULIÈREMENT BÉNÉFIQUE POUR:

- ❑ les personnes dites « handicapées » (ayant des limitations fonctionnelles);
- ❑ les femmes enceintes, les parents avec des poussettes, les personnes accidentées...;
- ❑ les personnes vieillissantes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS

- Les objectifs que nous nous sommes fixés sont conformes aux recommandations des deux commissions de 2006 et 2008, soit :
 - améliorer le déneigement aux intersections
 - déneiger les débarcadères et les arrêts d'autobus
 - diminuer la vitesse des véhicules de déneigement
 - s'assurer que les opérateurs de la machinerie affectés au déneigement de tous les arrondissements de Montréal soient sensibilisés aux besoins des personnes ayant une limitation fonctionnelle

QUELQUES ACTIONS MARQUANTES

- Au Service du matériel roulant et des ateliers (DMRA), nous avons présenté un atelier de sensibilisation aux employés préposés à la formation des opérateurs au déneigement de la Ville de Montréal. Cette présentation comprenait aussi des jeux de rôles.
- Nous avons tourné un clip sur les difficultés de déplacement en hiver des personnes ayant une déficience motrice, visuelle et des aînés, qui servira à la formation des cols bleu préposés au déneigement.
-
- Ce clip a été inclus à la formation «Rappel neige» de la DMRA : plus de 800 cols bleus voient ce clip à chaque année.
- Le clip est maintenant diffusé sur l'intranet de la Ville de Montréal.

QUELQUES ACTIONS MARQUANTES

- Nous avons aussi présenté, dans différents arrondissements, des ateliers de sensibilisation aux employés préposés au déneigement.
- Le comité a travaillé à l'élaboration d'une grille afin d'évaluer le déneigement des trottoirs.
- En 2014, nous avons été consultés pour la nouvelle Politique sur le déneigement de la Ville de Montréal parue en 2015.

POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT

- En août 2015, la Ville de Montréal a adopté une Politique de déneigement et y a inclus des notions d'accessibilité universelle.
- « Les normes opérationnelles édictées pour le déblaiement des rayons de trottoirs, l'épandage sur les trottoirs ainsi que pour les zones de stationnement et les débarcadères pour personnes à mobilité réduite ont été bonifiées...»

ACTIONS À VENIR

- Création d'aide-mémoire distribués aux employés sur les règles d'accessibilité universelle à respecter lors du déneigement.
- Comme la politique de déneigement de la Ville de Montréal a deux ans, nous mettrons sur pied un groupe de vigie composé de membres de nos organismes qui nous feront des commentaires sur l'état du déneigement dans leurs arrondissements.